

La Lettre du Parc naturel régional des Alpilles

Numéro 14 - Deuxième semestre 2026

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs,

Retour sur une année 2026 intense et passionnante ! Une année de renouvellement pour notre Parc, avec une nouvelle composition du Comité syndical réunissant les représentants des 17 communes du territoire.



Je remercie chaleureusement les élus réélus qui poursuivent leur engagement auprès de l'équipe du Parc et souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants, dont l'énergie et les propositions enrichiront notre action collective.

Notre cap est commun : préserver ce qui fait la richesse des Alpilles tout en construisant un territoire vivant, capable de répondre aux défis de demain.

À l'interface entre leur commune et l'équipe pluridisciplinaire du Parc, vos élus délégués sont des relais essentiels pour les habitants, les professionnels et les équipes municipales. Une question, un besoin, une proposition : n'hésitez pas à les solliciter ! Retrouvez leurs noms et leurs délégations en page 6 de cette lettre et sur parc-alpilles.fr.

Bonne lecture

Jean Mangion

**Président du Parc naturel régional des Alpilles
Maire de Saint-Étienne du Grès**

VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

EXTÉRIEUR ?

Les permanences du
se poursuivent



Le CAUE des Bouches-du-Rhône poursuit ses permanences gratuites à la Maison du Parc, à Saint-Rémy-de-Provence. Un paysagiste-conseil vous accompagne dans vos réflexions pour l'aménagement d'un jardin, d'une terrasse, d'une cour ou d'un espace collectif, en tenant compte du paysage, du climat et de la biodiversité des Alpilles.

Prochains rendez-vous !



18 novembre | 16 décembre 2026

sur inscription auprès du Parc au 04 90 90 44 00



À LA UNE

Une journée de bienvenue pour les élus du territoire

À la suite des élections municipales et du renouvellement des instances du Parc, une journée d'accueil a été organisée le 26 juin à la Bergerie, Incubateur-Pépinière d'entreprises de Fontvieille. Une cinquantaine d'élus des 17 communes du territoire ont participé à cette rencontre destinée à leur faire découvrir le fonctionnement, les missions et les actions du Parc.

Après une présentation de la Charte et de ses quatre ambitions, plusieurs élus ont témoigné de projets menés dans leur commune en partenariat avec le Parc. Les participants ont également pu rencontrer les agents et échanger autour de leurs différents domaines d'intervention.

L'après-midi s'est poursuivie avec des ateliers consacrés à la défense de la forêt contre les incendies et à sa gestion durable, à l'urbanisme et à l'aménagement, ainsi qu'à l'éducation à l'environnement et à la découverte douce du territoire. Une journée riche en échanges, destinée à renforcer les liens entre le Parc et les communes pour relever collectivement les défis auxquels les Alpilles sont confrontées.

ÉDUCATION ET CULTURE

> UNE CONVENTION DE PARTENARIAT entre le Parc et le CREDD'O



VENANT CONCRÉTISER UNE RELATION NOUÉE DE LONGUE DATE, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES VIENT DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CREDD'O, CENTRE DE RENCONTRES, D'ÉTUDES, DE DOCUMENTATION ET DE DIFFUSION D'OC, À L'OCCASION D'UNE CONFÉRENCE CONSACRÉE À LA LÉGENDE DE LA CABRO D'OR. ORGANISÉE À SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS, CETTE RENCONTRE A RÉUNI DE NOMBREUX MEMBRES DU FÉLIBRIGE.

Cette convention vise à renforcer les actions communes, à organiser des événements et à concevoir des publications afin de favoriser la connaissance et la transmission de la langue et de la culture provençales.

Le Parc et le CREDD'O proposent notamment au grand public des conférences, ainsi qu'une balade à vélo organisée chaque année à travers les paysages agricoles, sur le thème des «champs de Mistral», entre Saint-Rémy-de-Provence et Maillane. Cet itinéraire peut également être découvert en toute autonomie sur cheminsdesparcs.fr www.Cheminsdesparcs.fr/trek/133365-saint-remy-de-provence---les-jardins-de-mistral-a-velo

Dans les prochains mois, de nouvelles initiatives verront le jour, en particulier dans le cadre des activités scolaires du Parc, car la transmission de notre culture passe aussi par les plus jeunes.



Signature de la convention de partenariat par Jean Mangion, Président du Parc des Alpilles et François Roux, Président du CREDD'O



> DÉCOUVREZ « La Cabro d'Or, trésor des Alpilles »

DISPONIBLE À LA MAISON DU PARC DES ALPILLES, À SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE, AINSI QUE DANS PLUSIEURS OFFICES DE TOURISME DU TERRITOIRE, LE SAC DE JEU « LA CABRO D'OR, TRÉSOR DES ALPILLES » PROPOSE UNE DÉCOUVERTE ORIGINALE DES ALPILLES, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS.

Composé d'un kit donnant accès à six parcours, il invite les participants à mener différentes enquêtes pour ouvrir le trésor et retrouver la chèvre dorée.

Chaque parcours peut être réalisé librement et à son rythme. Les participants peuvent également partager leurs découvertes sur les réseaux sociaux en mentionnant @parcalpilles.

Le kit de jeu - 19 €
Infos sur www.parc-alpilles.fr/cabro-dor



Un/une Chargé(e) de projet valorisation des patrimoines et projets socio-culturels.

Filière : culturelle - Catégorie : A.

Candidature jusqu'au 6 novembre 2026.

Prise de poste : Janvier 2027

Infos : <https://www.parc-alpilles.fr/offres-emplois/>

> CHEMINS DES PARCS a fêté ses 10 ans dans les Alpilles



LE 17 JUIN DERNIER, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES A ACCUEILLI À LAMANON LES ÉLUS, AGENTS ET PARTENAIRES DES NEUF PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE LA RÉGION SUD POUR CÉLÉBRER LES DIX ANS DE CHEMINS DES PARCS. CETTE JOURNÉE, PLACÉE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ, A RÉUNI UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS.

Lancée en 2016, la plateforme cheminsdesparcs.fr propose aujourd'hui plus de 500 itinéraires de randonnée pédestre, cycliste et VTT pour découvrir les patrimoines naturels, culturels et paysagers des Parcs de la Région Sud. Elle rassemble également plus de 4 000 points d'intérêt et de nombreux contenus pour enrichir la découverte des territoires.

Après un retour sur les grandes étapes de cette aventure collective, les participants ont pu tester l'outil sur le terrain lors d'une randonnée jusqu'au site de Calès. Une belle manière de célébrer dix années consacrées à l'itinérance douce et à la découverte respectueuse de nos territoires.

> LA MARQUE VALEURS PARC s'ouvre à la filière oléicole dans les Alpilles



L'HUILE D'OLIVE ET LES AUTRES SPÉCIALITÉS ISSUES DE L'OLIVIER POURRONT BIENTÔT BÉNÉFICIER DE LA MARQUE VALEURS PARC.

Le Parc des Alpilles et le Syndicat interprofessionnel de l'olivier de la Vallée des Baux-de-Provence ont travaillé avec les acteurs locaux à l'élaboration d'un cahier des charges adapté au territoire. La commission Valeurs Parc pourra ainsi examiner les premières candidatures dès le début de l'année 2027. Cette ouverture fera une place à une culture ancestrale, intimement liée aux paysages et à l'identité des Alpilles, au sein d'un réseau qui rassemble déjà plus de cinquante professionnels du tourisme et de l'agriculture.

Dès novembre 2026, de nouveaux bénéficiaires rejoindront également la marque, parmi lesquels un troisième domaine viticole, Sinaca Villa à Sénas, ainsi que Truffles des Alpilles.

Retrouvez l'ensemble des bénéficiaires sur Destination-parcs.fr



Rencontre des bénéficiaires chez AB Pivoine à Saint-Rémy-de-Provence

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> UNE JOURNÉE CONSACRÉE au bien vieillir chez soi dans les Alpilles

Dans la continuité des actions menées sur l'habitat des seniors, notamment de l'expérimentation conduite au Paradou, le Parc des Alpilles s'associe à la Mutualité Française et à l'action sociale Agirc-Arrco pour organiser une journée consacrée au bien vieillir à domicile.

Ouverte à tous, cette rencontre se tiendra le jeudi 12 novembre à la salle Jean-Macé de Saint-Rémy-de-Provence à partir de 10h. Trois conférences aborderont les enjeux du vieillissement, les différentes formes d'habitat, l'adaptation du logement et la prévention des chutes.

Tout au long de la journée, des professionnels seront également présents pour informer et orienter le public autour de quatre thématiques : l'accès aux droits, l'habitat, la performance énergétique et les dispositifs d'accompagnement.

Entrée libre et gratuite



> DES FICHES PRATIQUES pour bien construire en espace agricole

VOUS ÊTES EXPLOITANT AGRICOLE, ARCHITECTE, CONSTRUCTEUR, NOTAIRE, PAYSAGISTE OU URBANISTE ?

Le Parc naturel régional des Alpilles finalise actuellement huit fiches thématiques pour vous accompagner dans vos projets de construction et d'aménagement en espace agricole.

Ces fiches s'inscrivent dans la continuité du guide « Le bâti agricole dans le Parc des Alpilles », qui détaille les principes de construction et d'aménagement des exploitations agricoles du territoire, selon les différents types de production.

Plus synthétiques et opérationnelles, elles permettront aux aménageurs et aux porteurs de projets de retrouver les principes essentiels à prendre en compte pour chaque type d'exploitation.

SEPT THÈMES

sont abordés



- 1 Diversification et agritourisme
- 2 Élevage
- 3 Grandes cultures
- 4 Maraîchage et arboriculture
- 5 Oléiculture
- 6 Serres et tunnels
- 7 Viticulture



Une fiche introductive complète l'ensemble avec des informations utiles pour préparer votre projet.

Qu'il s'agisse d'une création, d'une extension ou d'une transformation, ces fiches vous apporteront les premières clés pour nourrir votre réflexion et concevoir un projet adapté au territoire des Alpilles.

Ressources du Parc :
www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/kiosque/



PRÉVENTION DES INCENDIES les travaux se poursuivent

Après une première phase réalisée avant l'été, notamment pour la mise aux normes des citernes, le Parc des Alpilles poursuit les travaux de défense des forêts contre les incendies :

- Reprise et finalisation de la piste AL104, pour faciliter la circulation des secours (Fontvieille et Paradou).
- Installation d'une citerne de 60 m³ à proximité de la jonction des

pistes AL115 et AL116, à Saint-Rémy-de-Provence.

- Travaux d'éclaircie et de débroussaillage aux Baux-de-Provence et à Maussane-les-Alpilles, pour limiter la propagation du feu.

Infos : <https://www.parc-alpilles.fr/nos-actions/la-foret-et-la-dfc/defense-de-la-foret-contre-les-incendies/>

FORÊT & BIODIVERSITÉ

> GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE 2026 premier bilan de l'été

L'été 2026 a été marqué par de fortes chaleurs et des conditions favorables aux départs de feu. Du 15 juin au 6 septembre, la Garde régionale forestière des Alpilles a assuré une présence quotidienne dans le massif pour informer les visiteurs sur les règles d'accès et les bons comportements à adopter, tout en contribuant à la surveillance du territoire.

Le dispositif réunissait 15 agents de terrain, une cheffe d'équipe et l'écogarde du Parc, avec le renfort ponctuel des ambassadeurs en service civique. Leur action s'inscrit dans une mobilisation collective aux côtés des sapeurs-pompiers, de la Gendarmerie nationale, des communes et de leurs CCFF, des polices municipales et rurales, ainsi que des forestiers-sapeurs du Département.



Malgré les fortes chaleurs, la fréquentation observée reste comparable aux années précédentes : 17 301 personnes ont été sensibilisées, contre 16 806 en 2025 et 18 020 en 2024. Le massif a été fermé 18 jours, contre 27 en 2025. Cinq journées ont toutefois atteint le niveau de risque extrême, rarement observé dans les Alpilles. La persistance du risque jusqu'en septembre, avec des fermetures les 3 et 21 septembre, invite à réfléchir à l'adaptation du dispositif dans les années à venir.

Enfin, près de 65 % des visiteurs déclarent ne pas connaître la réglementation d'accès au massif, contre 67 % l'an dernier. Cette proportion n'est que de 10 % parmi les habitants du territoire. La sensibilisation menée localement porte donc ses fruits, mais doit se poursuivre auprès des visiteurs venus d'autres territoires et de l'étranger.

> À LA DÉCOUVERTE DES LIBELLULES DES ALPILLES grâce au protocole SOGAP

Le protocole national SOGAP, Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires, permet de mieux connaître et suivre les libellules et les demoiselles présentes le long des cours d'eau. Il consiste à prospecter des secteurs de 250 mètres de côté, sélectionnés aléatoirement dans un maillage couvrant les cours d'eau à l'échelle nationale.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette démarche est coordonnée par A Rocha France, avec le soutien financier de la DREAL PACA. Elle vise notamment à mobiliser les acteurs locaux autour de la connaissance et de la préservation des espèces de libellules à enjeux.

Dans les Alpilles, le Parc a réalisé trois séries de prospections sur trois secteurs. Elles ont permis de confirmer la présence de plusieurs espèces, dont le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et la Grande aëschne (*Boyeria irene*).

Les agents ont également récolté plus de 200 exuvies : ces enveloppes sont laissées par les larves lorsqu'elles sortent de l'eau et deviennent adultes. Leur présence permet de confirmer que les libellules accomplissent leur cycle de développement sur le site.

Ces observations enrichissent la connaissance des libellules des Alpilles et aideront le Parc à mieux préserver les milieux aquatiques qui les accueillent.



ABC : trois nouvelles communes engagées

Le Parc des Alpilles a été retenu par l'Office français de la biodiversité pour conduire une nouvelle campagne d'Atlas de la biodiversité communale à Sénas, Lamanon et Eyguières, avec le CPIE Rhône Pays d'Arles et la LPO PACA. Un engagement collectif pour mieux connaître et préserver la faune et la flore du territoire. Le programme des rendez-vous grand public sera dévoilé début 2027.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

> VOS ÉLUS AU PARC DES ALPILLES

Un engagement collectif pour notre territoire

À la suite des élections municipales de 2026, le Comité syndical du Parc des Alpilles a été renouvelé. Cette assemblée réunit les 34 délégués de Parc (titulaires et suppléants) représentant les 17 communes, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et les intercommunalités pour porter un projet commun : préserver les richesses des Alpilles et accompagner le développement durable du territoire.

Les élus définissent les orientations du Parc et s'appuient sur l'équipe du Parc pour les traduire en actions concrètes. Dans chaque commune, vos délégués assurent le lien entre le Parc, les habitants et les équipes municipales.

Une question, un besoin, une proposition ? Vos élus sont des interlocuteurs de proximité pour échanger sur les projets et les enjeux qui concernent les Alpilles.

Les représentants des 17 communes

Titulaire, puis suppléant ou suppléante.

- ➔ **Arles** : Catherine Balguerier-Raulet ; Claire Mailhan.
- ➔ **Aureille** : Jean-Michel Pertuit, membre du Bureau ; Jérôme Péan.
- ➔ **Eygalières** : Aline Pélissier ; Christophe Gusman.
- ➔ **Eyguières** : Frédéric Durand ; Alexia Cuckovic.
- ➔ **Fontvieille** : Benoît Hertz, membre du Bureau ; Véronique Cardone.
- ➔ **Lamanon** : Anne-Flore Grech, membre du Bureau ; Adolphe Ortega.
- ➔ **Le Paradou** : Pascale Licari ; Jean-Denis Santin.
- ➔ **Les Baux-de-Provence** : Jean-Benoît Hugues, membre du Bureau ; Dominique Delaire.
- ➔ **Mas-Blanc-des-Alpilles** : Laurent Geslin, membre du Bureau ; Julie Bayeul.
- ➔ **Maussane-les-Alpilles** : Marc Fusat, membre du Bureau ; Jean-Christophe Carré.
- ➔ **Mouriès** : Guillaume Barral, membre du Bureau ; Laurence Canovas.
- ➔ **Orgon** : Jean-Louis Devoux ; Clément Fontan.
- ➔ **Saint-Étienne du Grès** : Jean Mangion, Président ; Claude Sanchez.
- ➔ **Saint-Martin-de-Crau** : Isabelle Susini-Charnoz, membre du Bureau ; André Meiffre.
- ➔ **Saint-Rémy-de-Provence** : Romain Thomas, membre du Bureau ; Élisabeth Migayrou.
- ➔ **Sénas** : Nicolas Sadaillan ; Pierre Bruna.
- ➔ **Tarascon** : Cédric Didelot ; Jean-Philippe Rouyre.

Les représentants du Département des Bouches-du-Rhône

- ➔ **Titulaires** : Yves Vidal ; Lucien Limousin, membre du Bureau ; Julie Arias ; Martine Anselem.
- ➔ **Suppléants** : Corinne Chabaud ; Martial Alvarez ; Mandy Graillon ; Nicole Joulia.

Les représentants de la Région Sud

- ➔ **Titulaires** : Solange Ponchon, membre du Bureau ; Christophe Madrolle ; Nicolas Isnard ; Cyril Juglaret.
- ➔ **Suppléants** : Georges Botella ; Anne Claudius-Petit ; Jean-Pierre Richard ; Jacqueline Bouyac.

Les représentants des intercommunalités

- ➔ **Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles** : Gérard Garnier, titulaire ; Pascal Vianès, suppléant.
- ➔ **Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette** : Claire Mailhan, titulaire ; Pierre Raviol, suppléant.
- ➔ **Métropole Aix-Marseille-Provence - Compétence forêt et défense des forêts contre les incendies** : Frédéric Durand, Philippe Ginoux et Anne-Flore Grech, titulaires ; Yvan Briegne, Alexia Cuckovic et Florence Isnard, suppléants.



Qui suit quels dossiers au Parc ?

Les thématiques

Urbanisme et paysage : Pascale Licari / Agriculture : Benoît Hertz / DFCI : Laurent Geslin / Tourisme et fréquentation : Guillaume Barral / Culture et patrimoine : Véronique Cardone / Éducation : Julie Bayeul / Biodiversité : Jean-Michel Pertuit / Forêt : Anne-Flore Grech / Pastoralisme : Lionel Escoffier / Énergie et climat : Catherine Balguerier-Raulet et Isabelle Susini-Charnoz / Eau : Jean-Benoît Hugues.

Retrouvez la composition complète du Comité syndical sur parc-alpilles.fr

La Lettre d'information du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence - Directeur de la publication : Jean MANGION, Président - Directeur de la Rédaction : Nathalie SAUTTER, Directrice - Rédaction : Parc naturel régional des Alpilles - Conception et Impression : DELAVEGA CRÉATION, Aubagne - Tirage 3500 exemplaires sur papier certifié PEFC. Crédits photos : Parc naturel régional des Alpilles sauf mention. Dépôt légal en cours - ISSN en cours